



Equinox 
VOUS VIVEZ, NOUS VEILLONS



Equinox 
VOUS VIVEZ, NOUS VEILLONS

Equinox, une aventure humaine



Depuis 1986, l'association loi 1901 Equinox affiche une volonté d'écoute chaleureuse de l'abonné et un respect de l'individu.



En s'appuyant sur ses valeurs, Equinox a associé une dimension humaine aux matériels technologiques déjà existants. L'association assure ainsi un lien social et familial autour du maintien à domicile.



Depuis sa création, l'association vise la satisfaction de ses abonnés et reste attentive à leurs nouveaux besoins.

C'est ainsi que l'aventure humaine Equinox se poursuit jour après jour en préservant ses valeurs d'origines.

Les contacts près de chez vous

BRETAGNE :

tél. 06 86 45 41 43
bretagne@equinox-france.com

ILE-DE-FRANCE :

tél. 01 44 73 87 77
contact@equinox-france.com

CHAMPAGNE-ARDENNE :

tél. 03 26 83 97 34
champagne@equinox-france.com

FLANDRES-ARTOIS-PICARDIE :

tél. 03 20 88 00 70
fap@equinox-france.com

BOURGOGNE :

tél. 03 80 76 81 62
tele-assistance@mfcy.fr

PACA :

tél. 04 93 36 57 05
paca@equinox-france.com

RHÔNE-ALPES :

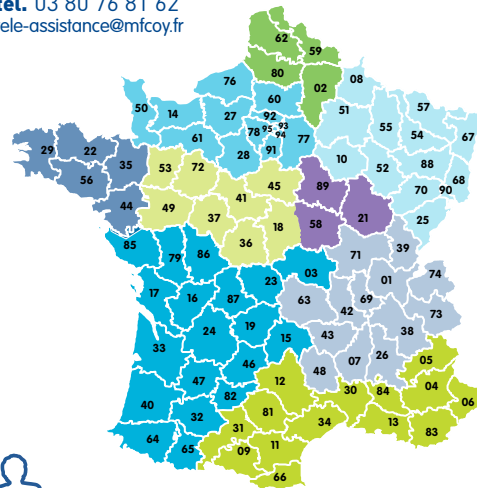
tél. 04 72 33 93 21
rhone@equinox-france.com

SUD-OUEST :

tél. 05 55 60 82 10
sudouest@equinox-france.com

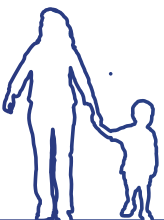
VAL DE LOIRE :

tél. 01 44 73 87 77
contact@equinox-france.com



E. Sami - Crédit photos - Shutterstock - 11/2010

La Géolocalisation, Un service pour la liberté et la sécurité des personnes désorientées



Equinox 
VOUS VIVEZ, NOUS VEILLONS



Association Equinox
163 rue de Charenton - 75 012 Paris
tél. : 01 44 73 87 77
contact@equinox-france.com
www.equinox-france.com



Association solidaire Loi 1901

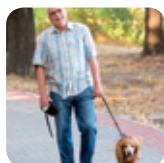


→ La géolocalisation en toute situation



Un de vos proches est désorienté, en perte de repères ou atteint de la maladie d'Alzheimer...

La géolocalisation est un moyen pour ces personnes de conserver leur autonomie et de sécuriser leurs déplacements quotidiens.



Grâce à un bracelet sécurisé porté par la personne, Equinoxe définit, avec l'entourage, une zone de déplacement dans laquelle le malade peut évoluer en toute liberté.

A l'intérieur ou en dehors de cette zone de vie, 24h/24 et 7j/7, les équipes d'Equinoxe veillent.



M^{me} D., épouse de M^r D., Le Mans (72)

« Mon mari s'en allait loin en ville et moi je ne le trouvais pas. Je me disais « j'y vais, je vais le retrouver ». Après il s'en est allé beaucoup plus loin et là j'étais très stressée. J'ai déjà dû avoir recours à la police deux fois. Mon médecin m'a alors parlé de votre

association. J'ai pris contact avec vous et ça s'est fait le plus simplement du monde. Je me sens plus soulagée lorsque je dois retrouver mon mari. Vous me le situez là où il est parti et c'est beaucoup plus facile pour moi.

Grâce à votre aide et suivant où est parti mon mari, il me faut entre 20 min et 1h30 pour le retrouver. Ce n'est pas toujours facile avec les sens uniques, les sens interdits ... J'aime bien quand vous me guidez et qu'on reste en contact. Dès que je l'aperçois, j'ai un grand sourire ... Mon mari supporte bien le port du bracelet, il me semble qu'il se sent un peu plus libre. »

→ Comment ça fonctionne ?

Le service répond à plusieurs situations :

Situation n°1 :

1 – l'abonné sort de la zone de vie : une alerte est aussitôt transmise à la centrale d'appel.

2 – la prise de contact : la centrale d'appel contacte immédiatement l'entourage pour l'informer de la sortie de zone de vie de l'abonné.

Situation n°2 :

1 – demande de localisation : l'aidant recherche l'abonné.

2 – la localisation de l'abonné : la centrale d'appel analyse le positionnement du bracelet et donc de l'abonné et le transmet à l'aidant.

3 – l'intervention :

la centrale d'appel reste en liaison permanente avec l'aidant afin de localiser l'abonné en temps réel et permettre de le retrouver.

- 1 -



- 2 -



- 3 -



Les informations complémentaires

- > **Le bracelet** doit être rechargé toutes les 24h. Il affiche l'heure comme une montre pour une meilleure acceptation.
- > **La zone de vie** ne peut pas être inférieure à 750m.
- > **Le manque de réseau GPRS** (réseau téléphonique mobile) empêche le fonctionnement du système dans certaines zones géographiques.

→ Les conditions tarifaires

L'abonnement comprend la mise à disposition de la centrale d'appel, la location et la maintenance du matériel.

Coût de l'abonnement : 69€/mois

- > **Frais d'installation de 25€**
- > **Dépôt de garantie de 50€**
(encaissé puis restitué à la fin de l'abonnement)
- > **Option complémentaire : 5€/option**

→ Les aides financières

- > **Caisse de retraite complémentaire**
- > **Mutuelle et assurance**
- > **A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie)**
- > **Aide à la compensation du handicap**
- > **Déduction d'impôt**
- > **CRAM**
- > **Association France Alzheimer**
(selon convention passée avec Equinoxe)

Paiement accepté par CESU
(Chèque Emploi Service Universel)

